

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Fontevraud-l'Abbaye
place du 8 mai 1945

Monument aux morts de la Guerre de 1914-1918 (place du 8 mai 1945)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010760
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Fontevraud-l'Abbaye - Montsoreau
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument aux morts

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales :

Historique

À l'issue du premier conflit mondial, la commune de Fontevraud décide d'ériger un monument aux cinquante-deux fontevristes décédés durant la guerre, qui étaient nés dans la commune ou y résidaient.

Réuni en séance le 16 novembre 1920, le Conseil municipal choisit, par huit voix contre deux et un bulletin blanc, le projet de monument "Aux Enfants de Fontevraud morts pour la France - 1914-1918" dressé par Albert Jouanneault (1888-1944, mort en déportation). Établi comme statuaire au 38, rue Falguière, à Paris où il s'était formé auprès de Jean-Antonin Injalbert après avoir fréquenté l'école des Beaux-arts d'Angers, ce sculpteur était en effet né à Saumur et conservait là des attaches qui lui permirent de recevoir plusieurs commandes, dont notamment la statue d'Aristide Aubert Dupetit-Thouars. La fin de la Première Guerre mondiale et la forte demande de construction de monuments aux morts qui la suivit fut l'occasion pour Jouanneault de travailler plus largement dans le Saumurois où, en plus du monument de Fontevraud, il réalisa ceux de du Puy-Notre-Dame, de Saint-Hilaire-Saint-Florent et de Brézé. Son activité, cependant, ne se limita pas à la région, puisque l'on retrouve des monuments aux morts de sa facture dans d'autres communes de France, comme à Saint-Pol (Pas-de-Calais), à Laruns (Pyrénées-Atlantiques) ou à Baron (Oise). Sans être standardisée, sa production est, dans le cadre de ces monuments commémoratifs, assez répétitive.

Par délibération du Conseil municipal de Fontevraud du 26 décembre 1920, il est décidé que le monument doit être élevé sur la place de la mairie. Le coût de la statue et de sa pose est estimé à 15.500 francs, somme financée en partie par emprunt et par souscription.

La cérémonie d'inauguration du monument a lieu le 24 août 1921.

Par la suite, des plaques commémoratives de victimes fontevristes décédées lors d'autres conflits furent apposées sur le socle du monument, qui rendent hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, à savoir six soldats morts au combat, quatre victimes civiles et dix fusillés, ainsi qu'aux deux morts de la Guerre d'Indochine et aux deux morts de la Guerre d'Algérie. Une plaque célèbre également le cinquantième anniversaire de la section fontevriste de l'Union Nationale des Combattants, fondée en 1923. Enfin, une plaque commémorative a été apposée par l'association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre.

En 1956, du fait d'une circulation de plus en plus importante, le monument aux morts fut déplacé sur l'ancien champ de foire, devenue place du 8 mai 1945, où il borde l'actuelle avenue du 11 novembre.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1920 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Albert Jouanneault (sculpteur, attribution par source)

Description

Ce monument prenait initialement place au cœur du village, devant à la mairie qui formait l'arrière-plan républicain de cette figuration sculptée de la France sortie meurtrie, mais victorieuse de la Grande Guerre.

Haut de 5,25 m au total, ce monument aux morts se compose d'un groupe sculptural réalisé en calcaire de Lavoux (Vienne) "à grain de sculpture" (h : 3,50 m, l : 1,30 m), porté par un socle en calcaire dur de Chauvigny (h : 1,50 m, l : 2,30 m), avec base et emmarchement en granit (h : 0,25 m, l : 3,30 m).

Le groupe représente deux soldats. Le premier, blessé, la tête bandée, est au sol. La poitrine couverte de décorations militaires, parmi lesquelles on reconnaît la croix de guerre, il tient une couronne de laurier et de chêne. Il redresse le haut de son corps en appui contre les jambes de son camarade, dans ce qui semble être un ultime geste pour contempler le jour de la victoire. Le second soldat, casqué et revêtu de son équipement de combat, tient son fusil de la main gauche et brandit haut de la main droite les couleurs de la Nation victorieuse, dont le drapeau s'enroule autour de son bras. Le programme est donc relativement académique au regard de la production de tels monuments. Par ailleurs, la réalisation de cette statue est marquée par une plastique assez sobre, qui ne néglige pas pour autant certains éléments de réalisme, dont le matériel militaire.

Le socle, prismatique, porte sur chaque face des inscriptions gravées. En face principale une stèle porte les dates de 1914 et 1918 qui encadrent une croix de guerre et couronnent l'inscription : "A NOS MORTS / A NOS / VAILLANTS SOLDATS" ; la face postérieure porte l'inscription : "CE MONUMENT A ETE ERIGE / PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE / LA COMMUNE DE FONTEVRAULT / RECONNAISSANTE / AOUT 1921" ; les faces latérales sont consacrées aux listes des noms des soldats morts au combat ou des suites de leurs blessures.

Sur la plinthe de chaque face du socle, des plaques de marbre apposées plus tard commémorent les Fontevristes victimes de la Seconde Guerre mondiale et des autres conflits du XXe siècle.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; granite

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : soldat ; scène profane ; laurier ; chêne ; drapeau français ; couronne de laurier ; fusil ; croix de guerre ; figure allégorique profane ; symbole national,

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Ce monument témoigne de la production d'Albert Jouanneault, sculpteur saumurois établi à Paris, qui a réalisé d'autres monuments aux morts dans des communes proches. Par ailleurs, ce monument est un lieu mémoriel notable, au sein d'une commune marquée par la présence militaire, notamment du fait de la multiplication des plaques qui y ont été, au fil du temps, apposées en commémoration des fontevristes militaires ou civils victimes des conflits du XXe siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Maine-et-Loire. O 562. **Communes**. Fontevraud-l'Abbaye. Guerre 1914-1918 : pièces relatives à la construction du monument aux morts (1920-1923).
- AM Montsoreau. **Monument aux morts**. Faire-part d'invitation à l'inauguration du monument aux morts de Fontevraud (1921).

Bibliographie

- BAUCHARD, R. **Albert Jouanneault, sculpteur saumurois**. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, mars 1928. n°48, pages 57-60

- FLANDRIN, Véronique, MASSON, Fabrice. **Les monuments aux morts et monuments commémoratifs de Saumur**, à paraître.

Illustrations



Vue de l'emplacement originel
du monument aux morts de
la Grande guerre, devant
la mairie, vers 1925-1930.
Phot. Bruno Rousseau, Phot.
Youenn (reproduction) Communeau
IVR52_20124901220NUCA



Projet, dressé par Albert
Jouanneault (1920).
Autr. Albert (sculpteur) Jouanneault,
Phot. Bruno Rousseau, Phot.
Youenn (reproduction) Communeau
IVR52_20124901213NUCA



Vue générale.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901939NUCA



Le groupe sculpté par
Albert Jouanneault.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901940NUCA



Le groupe sculpté, détail.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901941NUCA



Le groupe sculpté, vu de dos.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901943NUCA

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire -
Conservation départementale du patrimoine



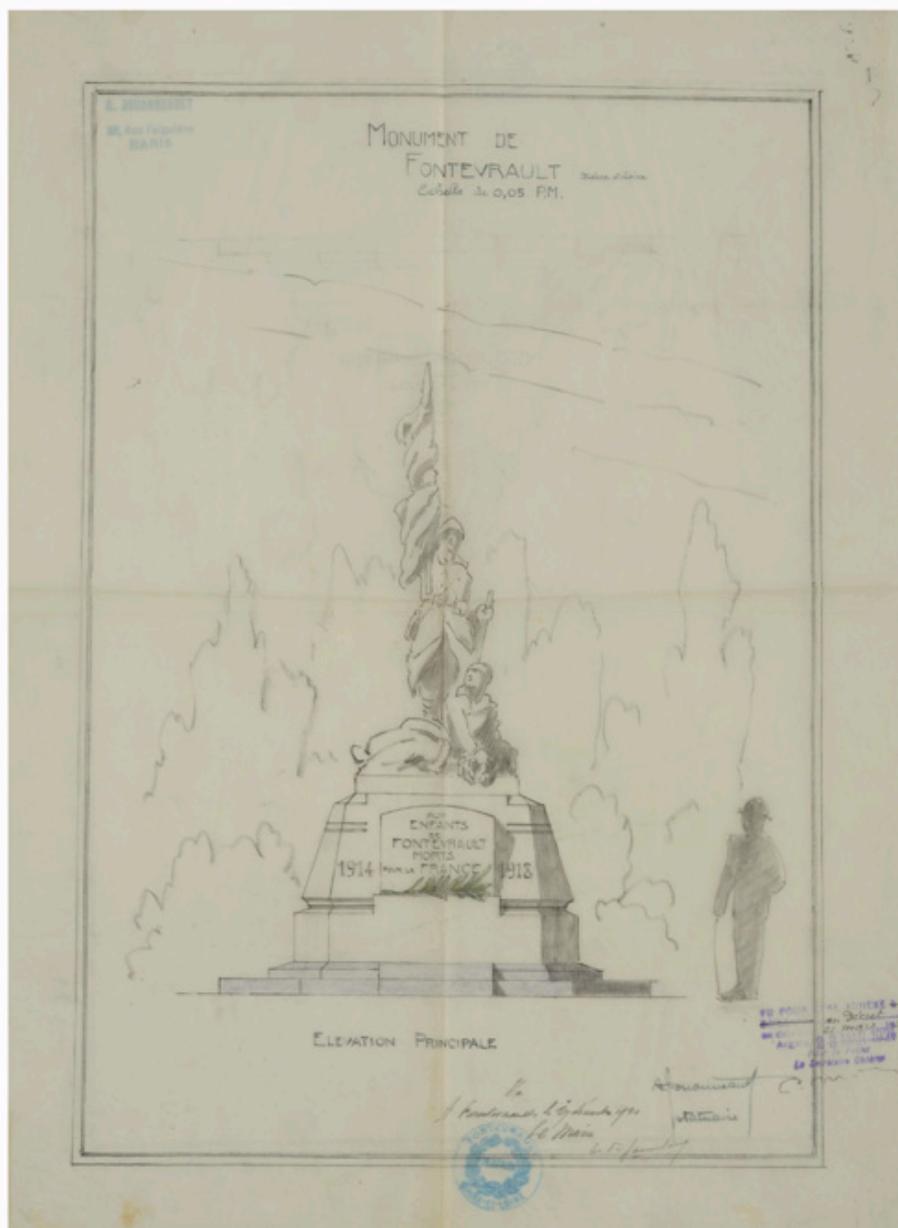
Vue de l'emplacement originel du monument aux morts de la Grande guerre, devant la mairie, vers 1925-1930.

Référence du document reproduit :

- .Le Monument aux morts et la mairie vers 1925-1930. Tirage papier noir et blanc 14x9cm (éd. Emcéha-Ménard-Chrétien Angers).
Archives départementales de Maine-et-Loire, Angers : Fonds Chrétien (non coté)

IVR52_20124901220NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn (reproduction) Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation
départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet, dressé par Albert Jouanneault (1920).

Référence du document reproduit :

- ."Elévation principale du monument de Fontevraud Maine-et-Loire" dressée en en 1920 par A. Jouanneault (statuaire 38 rue Falguière à Paris). 37x52cm mine de plomb craie blanche crayon de couleur sur calque. Archives départementales de Maine-et-Loire, Angers : O 562

IVR52_20124901213NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn (reproduction) Communeau

Auteur du document reproduit : Albert (sculpteur) Jouanneault

Échelle : 1:20

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR52_20124901939NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

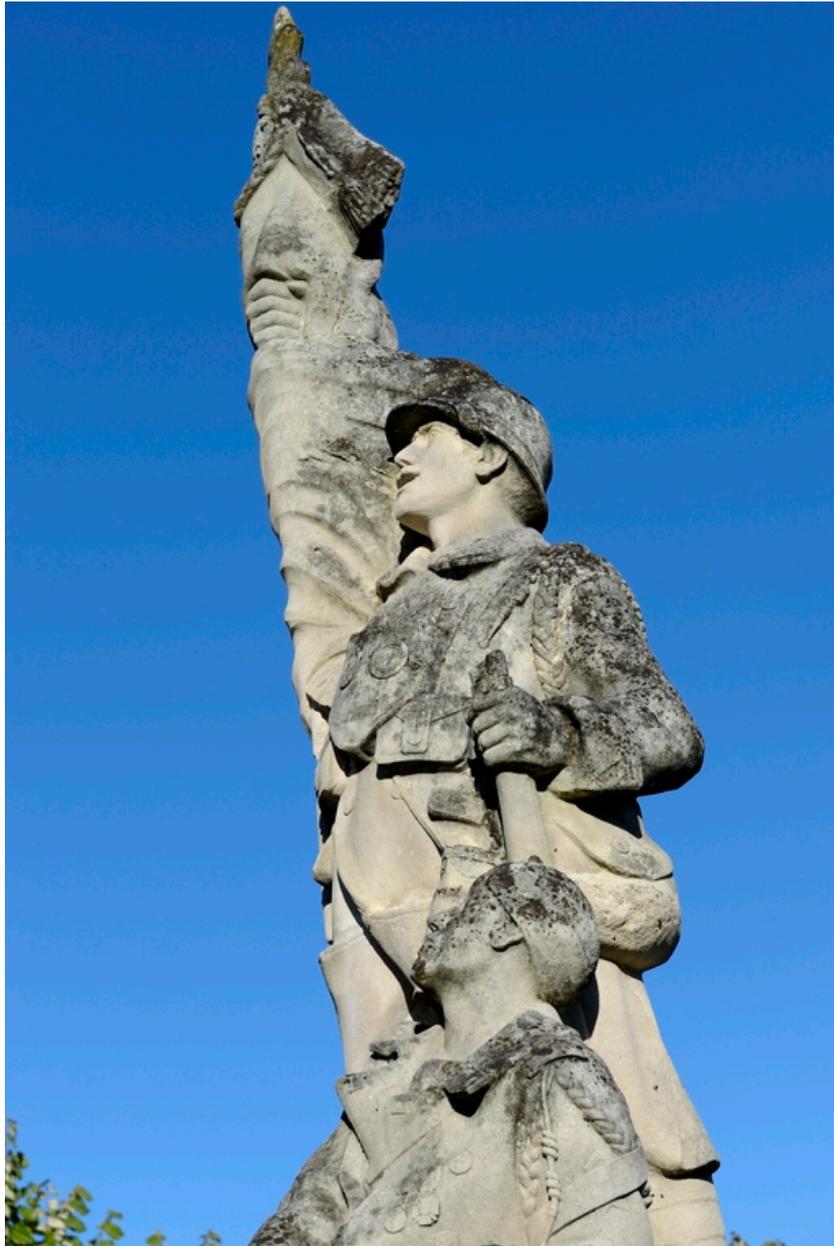


Le groupe sculpté par Albert Jouanneault.

IVR52_20124901940NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le groupe sculpté, détail.

IVR52_20124901941NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le groupe sculpté, vu de dos.

IVR52_20124901943NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation